

**AMNESTY INTERNATIONAL –
COALITION POUR METTRE FIN
À L'UTILISATION D'ENFANTS
SOLDATS**

**Les enfants ne devraient pas être utilisés
pour mener les guerres des adultes
12 février, jour anniversaire de la
signature d'un traité des Nations unies
sur les enfants soldats**

Index AI : ACT 76/001/2003

Embargo : 11 février 2003 (00h01 TU)

À la veille de l'anniversaire de l'entrée en vigueur du traité international contre le l'utilisation des enfants comme soldats pendant les conflits armés, la Coalition pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats a tenu à souligner que le problème de ces enfants, loin d'être résolu, était toujours d'actualité.

« *Des enfants soldats continuent d'être exploités comme fantassins, porteurs, guetteurs ou esclaves sexuels, a déclaré Casey Kelso, coordonnateur de la Coalition. Le problème n'est pas en régression, au contraire : à chaque nouveau conflit des enfants risquent d'être entraînés dans les combats.* »

La Coalition a tenu à faire savoir à la communauté internationale qu'il ne fallait pas qu'elle s'imagine que le problème avait cessé d'exister simplement parce que l'utilisation d'enfants comme soldats était désormais interdite par le droit international. Amnesty International, un des membres fondateurs de la Coalition, continue de mener campagne contre cette pratique.

Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est attaqué à cet aspect des conflits et a pris la décision historique de nommer ceux qui recrutent des enfants soldats.

En décembre 2002, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a présenté au Conseil de sécurité un rapport identifiant 23 parties à des conflits ayant recours à des enfants soldats, dans les cinq pays suivants : l'Afghanistan, le Burundi, le Libéria, la République démocratique du Congo (RDC) et la Somalie. Les groupes armés d'opposition n'étaient pas les seuls à utiliser des enfants soldats : les Nations unies ont également reproché aux forces gouvernementales du Burundi, du Libéria et

de la RDC d'exploiter les enfants en les utilisant comme soldats.

À la fin du mois de janvier 2003, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté une nouvelle résolution sur les enfants et les conflits armés dans laquelle elle appelle le secrétaire général des Nations unies à inclure des informations sur la protection des enfants dans tous ses rapports spécifiques sur les pays.

« *Il faut que le Conseil de sécurité s'engage fermement à agir contre ceux qui utilisent ou recrutent des enfants soldats* », a déclaré Casey Kelso.

Bien que 111 pays aient maintenant signé le traité interdisant l'utilisation d'enfants soldats, seuls 46 d'entre eux ont intégré les dispositions du Protocole facultatif dans leur législation nationale, lui donnant ainsi force de loi.

« *Le premier anniversaire du Protocole facultatif devrait être l'occasion d'appeler d'autres pays à se joindre à la communauté internationale pour condamner cette pratique effroyable* », a déclaré Casey Kelso.

Exemples de pays dans lesquels des enfants soldats sont utilisés :

– au Myanmar, on estime à environ 70 000 le nombre d'enfants sous l'uniforme de l'armée d'État ; beaucoup ont été enrôlés de force, parfois dès l'âge de onze ans, après avoir été enlevés ou menacés de prison ;

– en Colombie, on estime, à partir de recherches effectuées par la Coalition, qu'environ 14 000 enfants soldats - garçons et filles parfois âgés de dix ans seulement - ont été enrôlés par les groupes armés paramilitaires et les milices ;

– au Népal, il y aurait selon certaines sources jusqu'à 30 p. cent d'enfants dans les rangs du Parti communiste du Népal, et leur nombre ne cesserait de croître.

Complément d'information

La Coalition pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats a été fondée en 1998. Parmi ses membres fondateurs, on compte Amnesty International ; Human Rights Watch ; le Service Jésuite des Réfugiés ; le Bureau de la société des amis auprès des Nations unies à Genève ; le Bureau international de Radda Barnen et Terre des Hommes. Se sont ensuite joints aux actions de la Coalition : Défense des enfants-International ; l'Organisation internationale de perspective mondiale ainsi que des

organisations non gouvernementales d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie.

De nombreux membres de la Coalition et des organisations partenaires – originaires de pays aussi divers que le Pakistan ou les États-Unis, par exemple – organiseront diverses manifestations pour célébrer la journée du 12 février.

Interviews

Pour obtenir des informations concernant les personnes à contacter dans votre pays ou pour organiser une interview avec le Secrétariat international de la Coalition, veuillez contacter Casey Kelso, coordonnateur de la Coalition pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats, à Londres, au +44 207 713 2761 ; ou Judith Arenas d'Amnesty International au +44 207 413 5810.●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>